

## LE PROJET DIDACTIQUE

Carmen-Ştefania STOEAN\*

*Cet article ne représente une contribution personnelle à la discussion sur la pédagogie par objectifs que dans la mesure où son auteur a rassemblé des informations référencées, concernant le projet pédagogique et didactique, dans le désir de fournir une description tant soit peu cohérente et éclairante de cette technique de travail et de débrouiller, par cela, le mystère et la confusion qui enveloppent et le sens du syntagme **projet didactique** et la destination de ce document institutionnel.*

**O** Le projet pédagogique représente *le cadre structuré et structurant* pour un ensemble d'actions qui visent : le choix et la définition des objectifs, la programmation d'une série d'actions à accomplir en vue d'atteindre ces objectifs, la précision et l'utilisation des instruments et des procédures d'évaluation afin d'apprécier le degré d'atteinte des objectifs définis [6].

Il relève d'une *approche systémique* du processus d'enseignement/ apprentissage d'une discipline / matière scolaire et fait partie, à côté des notions telles *public, besoin, objectif*, « des savoirs issus du champ connexe des sciences de l'éducation », que la didactique des langues s'efforce à intégrer à son profit.[1, p.92]

Le projet pédagogique concerne les différents types d'*objectifs généraux* qui doivent être atteints à la fin d'un parcours pédagogique déterminé.

Par rapport au projet pédagogique, *le projet didactique* concerne *un/des objectif(s) opérationnalisés(s)* dont l'atteinte successive assure l'accomplissement des objectifs généraux et qui se laissent « caractérisés par la description de *la performance* (un comportement terminal : ce que l'étudiant est capable de réaliser), *les conditions* ( ou circonstances dans lesquelles doit s'effectuer la performance), *le critère d'évaluation* (qualité ou niveau de performance jugé/e acceptable). [1, p.96]

1. Les origines de *cette technique de travail* – qui est en même temps *un document institutionnel*– sont à rechercher dans les sources théoriques et pratiques de

*la pédagogie par objectifs :*

a. Les sources théoriques sont représentées , entre autres orientations, par *le comportementalisme* et *le constructivisme*, conformément auxquels :

- tout apprentissage se traduit par un comportement observable ( les structures sont une « boîte noire » : on s'intéresse non pas à ce qu'elle contient mais aux entrées et aux sorties),
- le renforcement positif stimule le progrès, il faut donc éviter l'erreur,
- tout apprentissage relève d'une activité du sujet, c'est un processus d'appropriation individuel, dans lequel l'erreur est inévitable,
- apprendre, c'est construire un savoir à partir de ce que l'on sait déjà ou que l'on croit savoir, mais aussi à partir de ce que l'on est. [6, p.112-113]

b. La nécessité de remédier aux insuffisances des démarches traditionnelles, précédant la pédagogie par objectifs :

- le programme ne définissait pas ses objectifs en termes de savoir- faire communicatifs,
- on privilégiait la compétence linguistique au détriment des autres compétences ; cependant, l'approche grammaticale ne visait pas le fonctionnement d'ensemble du système mais la description des éléments isolés,
- les dimensions énonciative et pragmatique ne constituaient pas de matière à enseigner,
- la progression était envisagée uniquement du point de vue thématique et linguistique,

\* *Maître de conférences, docteur ès lettres, Département des Langues Romanes et de Communication en Affaires, Académie d'Etudes Economiques Bucarest*

- l'évaluation n'était pas conçue comme faisant partie de l'activité pédagogique comme articulatrice indispensable à assurer la progression de l'apprentissage mais comme une sanction. [1,p.91]
- c. Le besoin de l'enseignant d'avoir une programmation rigoureuse de son activité, programmation qui concerne :
- l'inventaire des savoirs à enseigner, des compétences à développer et des performances attendues des apprenants à court, à moyen et à long terme,
  - l'évaluation des élèves /étudiants nécessaire ,d'un côté dans l'orientation de chacun vers l'appropriation active des savoirs dont il a besoin et, d'un autre côté dans la mise en œuvre d'une progression des séquences d'apprentissage et dans la planification des actes pédagogiques en fonction des acquis et des exigences requises. [1, p.89]
- d. Le besoin de l'apprenant de se mettre en confiance, de savoir dès le début du parcours pédagogique ce qu'on attend de lui : quelles performances il devra atteindre et dans combien de temps, quelles compétences il devra se former / développer, quels sont les savoirs et les savoir – faire prérequis et préacquis nécessaires afin d'atteindre les objectifs du parcours.

2. Bien évidemment, ces sources ont influé de façon déterminante sur les caractéristiques du projet didactique.

De prime abord, l'élaboration du projet didactique oblige à la clarification des rôles tenus par chacun des participants à l'activité didactique et à la collaboration des partenaires.

Il n'est pas le programme d'enseignement dans lequel l'enseignant peut opérer des sélections au gré de sa volonté, bien au contraire, il suppose une organisation « méthodique » et cohérente du travail qui aspire à un équilibre entre les différents savoirs et savoir-faire à enseigner.

*Du côté de l'enseignant*, le projet didactique assure les moyens de piloter plus efficacement son action [6, p.10] et permet la mise au point d'une *progression prévue*, pour une période déterminée, en termes de compétences repérables, de programme établi, d'activités déterminées [id., p.11]

Le projet didactique relève de la responsabilité de l'enseignant qui doit tenir compte, lors de son élaboration, de la durée qui lui est impartie et des rythmes de travail, propres au groupe d'élèves / étudiants.

*Du côté de l'apprenant*, le projet didactique représente la garantie d'un enseignement qui tient le plus grand compte de ce qu'il sait et de ce qu'il est, de ce qu'il veut/ doit savoir afin de devenir ce qu'il veut / doit.

Le projet didactique met en confiance l'apprenant qui sait ce dont il a besoin et ce qu'il doit faire pour parcourir une étape déterminée de son apprentissage. Son apprentissage gagne en cohérence, « il s'habitue à ne plus considérer l'évaluation comme une sanction mais comme un moyen d'apprendre» [6, p.113] tandis que les savoirs et savoir – faire enseignés / appris deviennent des instruments de son autonomie, de son indépendance par rapport aux institutions et aux programmes.

3. Le projet didactique n'est pas une production isolée, une création autonome, fruit de la volonté du seul enseignant. Il fait partie d'un ensemble cohérent où l'on rencontre en amont le projet d'établissement, le projet de l'équipe disciplinaire et, en aval, le projet personnel de l'élève / étudiant.

**Le projet d'établissement** est un ensemble cohérent des objectifs, des méthodes et des moyens particuliers que l'établissement scolaire définit afin de participer aux objectifs nationaux.

**L'équipe disciplinaire** bâtit son propre **projet** en essayant d'adapter les exigences du projet d'établissement aux conditions concrètes de son activité didactique.

**Le projet personnel de l'élève** correspond à ce que l'individu a l'intention ou la volonté d'être en tant que personne. Il contient donc les objectifs que l'apprenant veut atteindre afin de réaliser ses aspirations professionnelles, sociales, économiques, de personnalité, etc.

Le projet didactique se voit donc contraint à tenir compte des exigences de nature objective, affirmées par les projets d'établissement et d'équipe, mais aussi des exigences de nature subjective, individuelle, contenues dans le projet personnel de chaque apprenant.

C'est pourquoi, la seule issue qui aide l'enseignant à harmoniser les deux types d'objectifs est la négociation avec ses partenaires, c'est-à-dire avec les apprenants. L'enseignant doit leur présenter ouvertement les données du problème c'est-à-dire ce que l'institution et lui-même attendent d'eux, en termes de comportements observables et mesurables et tenter d'adapter ces exigences aux besoins et intérêts des apprenants devenus, de la sorte, coauteurs du projet didactique. [6, p.21]

4. Commencer à bâtir un projet didactique, c'est adhérer à une certaine manière de penser, de travailler, c'est accepter de bouleverser une méthode ou un programme.

L'élaboration du projet didactique doit suivre une certaine démarche et franchir plusieurs étapes jusqu'à la mise à l'épreuve de la classe afin d'être validé et reconnu efficace.

Pendant *l'étape initiale*, l'enseignant doit effectuer *une évaluation initiale* en vue d'établir le niveau réel de maîtrise des savoirs et des compétences préalables, nécessaires aux nouveaux apprentissages. A partir des résultats obtenus, il détermine *les besoins des apprenants*, qu'il combine avec *les exigences du programme général* et procède *au choix et à la clarification des objectifs à atteindre*, c'est-à-dire des savoirs et des savoir-faire que les apprenants doivent acquérir à l'issue d'une période d'enseignement / apprentissage déterminée. Il ne faut pas oublier que ces savoirs à enseigner sont le résultat d'un traitement didactique appliqué aux savoirs savants, propres à la science qui sous-tend la discipline scolaire concernée.

C'est l'étape de l'opérationnalisation des objectifs et, en même temps, l'étape où ont lieu la négociation et la formulation en termes contractuels du projet permettant d'associer, autant que possible, les apprenants à leur propre formation.

*La deuxième étape* concerne l'élaboration et la programmation de tâches et d'activités diverses favorisant l'atteinte des objectifs établis, par des apprenants précis. C'est dans cette étape que l'enseignant doit établir la progression adaptée aux connaissances et aux rythmes des apprenants, pour les aider à consolider les savoirs et les savoir-faire antérieurs qui vont leur permettre d'en acquérir de nouveaux.

*La troisième étape*, de mise en œuvre du projet consiste dans la réalisation des tâches et des activités programmées, suivie d'une évaluation formative, associée à cette réalisation.

*La quatrième étape*, terminale consiste dans la conception ou la prise en compte de procédures d'évaluation destinées à apprécier le degré de maîtrise des savoirs et des savoir-faire acquis et peut constituer le point de départ d'un nouveau projet. [6, p.8-9]

Les deux premières étapes représentent *la méthodologie d'élaboration* du projet, tandis que les deux dernières constituent *la méthodologie de réalisation*. [1, p.93]

Le projet didactique peut être élaboré pour *une unité didactique* ( ensemble fini de contenus thématique, linguistique et pragmatique) qui vise l'atteinte de plusieurs objectifs différents ou bien, pour *une ou*

*plusieurs séquence(s)* ( élément de base indispensable du projet didactique, constitutif de l'unité didactique) qui organise (nt) des activités visant à faire acquérir un objectif spécifique.

5. En tant que *document institutionnel*, le projet didactique doit comprendre les objectifs opérationnels – cognitifs et affectifs – à atteindre, les contenus qui leur correspondent, les stratégies didactiques ( c'est-à-dire les tâches et les situations d'apprentissage) et les formes adéquates d'évaluation formative. [8, p. 165]

En principe, le projet didactique devrait être accompagné d'un second document institutionnel qui décrit *le scénario de l'activité didactique* à savoir, l'ensemble des événements instructifs avec les activités d'enseignement ( ce que fait l'enseignant) et d'apprentissage (ce que fait l'apprenant) qui leur correspondent, et le temps imparti à la réalisation de chaque élément. [id.]

6. L'élaboration du projet didactique et sa mise en œuvre présentent plus d'un avantage pour l'enseignant mais aussi pour l'apprenant.

La méthodologie d'élaboration oblige l'enseignant à :

- formuler clairement ses objectifs de formation pour pouvoir déterminer le résultat attendu de son action,
- préparer son action par un plan rigoureux, adapté aux situations d'enseignement et au particularisme de chaque apprenant,
- choisir les méthodes les plus appropriées à l'atteinte des objectifs établis.

La méthodologie de réalisation lui permet, à chaque étape du parcours didactique, de remettre en cause son action et de la réajuster en tenant compte de l'écart entre les résultats obtenus et ceux attendus.

Pour l'apprenant, le projet didactique représente la source de sa motivation et de ses progrès. Coauteur du projet, il se rend compte que:

- le degré de difficulté des contenus à apprendre et des activités programmées à cette fin ne dépasse pas ses capacités d'effort,
- l'apprentissage des contenus établis ne se réalise pas globalement mais par étapes qui observent une certaine progression du simple au complexe, du connu à l'inconnu,
- chaque étape franchie constitue la prémisse pour les étapes ultérieures,
- les acquis antérieurs deviennent fonctionnels dans l'accomplissement de nouvelles tâches d'apprentissage.

Le projet présente aussi des inconvénients, parmi lesquels il faudrait mentionner, en tout premier lieu :

- la difficulté d'élaboration. Cette activité exige un

- travail préliminaire diversifié , complexe et de longue durée,
- le morcellement des contenus en objectifs menace l'image d'ensemble de la discipline et l'idée d'unité, de cohésion des contenus et obscurcit la détermination réciproque qui existe entre les différents types de savoirs propres à une discipline,
  - la difficulté d'élaborer des projets didactiques individuels, destinés à chaque apprenant,
  - l'enseignant risque de s'occuper davantage de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet que de surveiller et orienter l'activité des apprenants.

### REFERENCES

1. BOUGUERRA, T. „Pour une didactique des projets en FLE” in *Travaux de didactique du français langue étrangère*, no.36 , 1996, p. 89-108
2. BOYER, H., BUTZBACH-RIVERA, M. PENDANX , M. *Nouvelle introduction à la didactique du français langue étrangère*, CLE International, Paris, 2001
3. CORNU, L., VERGNIOUX, A. *La didactique en questions*, Hachette, Paris, 1992
4. COURTILLON, J. „L'unité didactique” in *Le Français dans le Monde*, numéro spécial janvier 1995
5. CYR, P. *Les stratégies d'apprentissage* , CLE International, Paris, 1998
6. DESCOTES,M., JORDY, J., LANGLADE, C. *Le projet didactique en français. Séquences et modules au lycée*, Bertrand – Lacoste, CRDP Midi- Pyrénées, 1993
7. MICHEL, V. „Projet didactique” in *Travaux de didactique du français langue étrangère*, no.36, 1996, p.109 – 133
8. STOEAN, C.-ȘT. et al. „Sugestii metodice de predare- învățare” in *Limbile moderne în școală*, vol.II, București, 1987, p.73 – 173
9. TAGLIANTE, CH. *La classe de langue*, CLE International, Paris, 2001
10. VIGNER, G. *Enseigner le français comme langue seconde*, CLE International, Paris, 2001